

**Procès Verbal de la réunion de la Commission Technique Nationale  
Assemblée générale nationale  
samedi 30 mars 2019, de 9h30 à 16h30  
A Brest**

Les délibérations des commissions se font sous réserve de la validation du CDN  
et ne pourront être rendues exécutoires qu'après cette acceptation.

**Diffusion (PV + annexes) :** Président de la FFESSM, Directeur Technique National, Présidents des Commissions Techniques Régionales, Délégué du Collège des IN, Bureau de la CTN.

**Pour information (PV sans annexe) :** Autres membres du CDN, Président de la Commission Médicale et de Prévention Nationale, Président de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques Nationale, Instructeurs Nationaux.

**Représentation des régions :**

Nouvelle Aquitaine :	Sébastien ALLEGRE
Bretagne Pays de la Loire :	Jean-Paul MARTEAU
Centre Val de Loire :	Christian JOLIVET (2 <sup>nd</sup> vice président de la CTN)
Corse :	Arnaud ZARAGOZA
Grand Est :	Laurent MARCOUX
Guadeloupe :	Jaco NADAL
Ile de France :	Patrick LAMERAT
Occitanie :	Bernard FABIANI
Martinique :	George ORTOLE représenté par Anne-Solange DESSERTINE
Nouvelle Calédonie :	Jean-Marc MASSON
Hauts de France :	François DESPRETS
Normandie :	Adrian DAVID
Polynésie Française :	Pascal LE COINTRE représenté par Yvon FAUVEL
Provence Alpes Cote d'Azur :	Gregory POIRIER
Auvergne Rhône Alpes :	Anne-Solange DESSERTINE
Ile de La Réunion :	Eric CRAMBES représenté par Pascal CHAUVIERE
Bourgogne Franche Comté :	Jean-Marie VINATIER

**Sont également présents :**

Jean-Pierre VIGNOCCHI, délégué du Collège des IN,  
Philippe MARTINOD, 1<sup>er</sup> vice président de la CTN  
Pascal CHAUVIERE, référent Handisub  
Jean-Pierre MONTSENY, référent recycleurs  
Bertrand MARTIN, secrétaire de la CTN

La réunion est animée par Eric HEBERT, président de la CTN.

-----

**1 Approbation du PV de la CTN du 19 janvier 2019**

Approuvé à l'unanimité

**2 Remerciements**

Aux Présidents de CTR et aux membres de la CTN, qui oeuvrent au quotidien bénévolement, au partenaire historique de la commission, Scubapro, qui soutient l'action de la CTN depuis de longues années

**3 Bilan des certifications**

Un retour sur les certifications délivrées dans l'année, quelques faits notables, le niveau 1 est reparti à la hausse, le PE12 augmente également, la plongée jeunes progresse. Pour les formateurs, cela reste assez bas, le niveau 4 baisse, par effet cascade le MF1 baisse également, il en va de même pour le MF2, cependant un frémissement cette année pour cette dernière certification, avec 36 candidats à l'examen de Niolon en mai. Le total des certifications est stable au-delà de 55000 certifications.

**4 Bilan 2018**

Les principales évolutions touchent le cursus GP, avec une simplification sans changement sur le fond, mais la suppression de ce qui était redondant. Mise en place de la démonstration technique de maîtrise de la remontée (DTMR). Pour le MF2 même évolution et séparation des épreuves à 50 mètres en deux plongées, une technique et une pédagogique. L'année 2018 a vu la suppression des épreuves de remontée sans embout (RSE) au niveau 4 comme au MF2. Le grand changement concerne la forme du MFT pour cette année cela concerne les formations de plongeurs, du PA12 au PA60, cela devrait encore évoluer avec le nouveau site de la FFESSM et, nous l'espérons, des formats adaptés aux smartphones et tablettes.

**5 Budget : (C. Jolivet)**

Le budget réalisé est de 173 262 euros dont 47 881 euros de fonctionnement, 2 642 euros de matériel et 122 739 euros pour les examens et formations.

Pour le prévisionnel, il reprend les grandes lignes du budget 2018 avec les actions récurrentes, le budget est de 201 790 euros avec une légère hausse des frais de fonctionnement à 50 600 euros et une prévision pour les formations de 150 190 euros. L'augmentation de la ligne formation est liée à une prévisions de candidats MF2 supérieure à l'année 2018 très basse.

**6 Rénovation du MFT plongeur : (C. Jolivet)**

Le document est en ligne sur le site, c'est l'aboutissement d'un travail de 2 ans entamé en avril 2017, il s'est enrichi au fur et à mesure via les multiples retours de terrain, directement ou via les diverses CTR.

Le produit semble apprécié, un bilan sera fait après quelques mois de mise en place. Notons que si la forme a changé, les cursus n'ont pas changé sur le fond. Le travail se poursuit pour encore mieux adapter la forme aux supports numériques, mieux correspondre à la charte graphique de la FFESSM et ajouter d'autres fonctionnalités.

### **7 Projet de refonte de la filière encadrants** (L. Marcoux)

Un point sur les travaux en cours, le contenu de formation du GP-N4 a été revu, le TSI et le DP-N5 ont été publiés. Pour le GP-N4 peu d'évolutions hormis le remplacement de la RSE par la DTMR. Les libellés des épreuves communes au GP et au MF2 ont été harmonisés, de même les contenus théoriques ont été regroupés de façon identique pour les deux certifications. Pour le graphisme, il sera harmonisé avec ce qui a été fait pour les brevets de plongeurs, cela devrait être fait durant l'été 2019. Les cursus initiateur, MF1 et MF2 sont à l'étude, le système d'allègement va être revu et simplifié, l'objectif est de mettre en place le tout en 2020.

### **8 Stages et examens MF 2** (P. Martirnod)

En 2018, 2 stages initiaux, 4 stages et examens finaux, 26 stagiaires en stage initial, ce nombre est en baisse mais les régions organisent de multiples stages initiaux régionaux plus simples d'accès pour les candidats. Au total 72 candidats 51 reçus, le nombre est en baisse (103 en 2016, 84 en 2017), les instructeurs nationaux ont été mobilisés 570 journées. Comme l'épreuve à 50m a évolué, un travail de refonte des sujets d'enseignement à cette profondeur a été entrepris, les sujets sont en ligne depuis le début 2019. Un document sur les connaissances attendues en matériel a été rédigé, cela concerne les ordinateurs, détendeurs et stations de gonflage, le document comprend des liens vers des sites qui donnent une information de qualité, il sera disponible pour la session MF 2 de mai 2019. Ce travail pourrait être décliné pour d'autres connaissances.

### **9 Collège des instructeurs nationaux** : (J.P. Vignocchi)

Un bilan chiffré du collège, cette année 5 nominations et un recrutement de 5 stagiaires. Les effectifs à la date de l'AG sont de 108 personnes en activité (instructeurs nationaux et instructeurs nationaux experts), 14 stagiaires, 14 hors classe et 8 honoraires. Le 200<sup>ème</sup> IN a été nommé cette année. 65 instructeurs sont intervenus en 2018 lors des stages et examens MF2, sans compter les stages régionaux.

### **10 Boite à outils du moniteur** (A.S. Dessertine)

Le groupe a pour objectif de proposer des outils pour aider les moniteurs à préparer leurs enseignements, via des documents téléchargeables, modifiables. Divers documents sont déjà disponibles, citons, entre autre, un quizz sur le rôle du DP, un document ludique sur la faune et la flore, un article sur le palmage... D'autres sujets sont en préparation et vont être publiés régulièrement. Il y a peu de propositions, elles sont les bienvenues, il en va de même pour les retours de terrain qui sont les bienvenus. Les encadrants qui ont des propositions à faire ne doivent pas hésiter à contacter le groupe.

### **11 Handisub** (P. Chauviere)

Handisub regroupe la FFESSM, la FFSA et la FFH, l'année 2018 est la meilleure année depuis 2011 avec 3600 qualifications. La FFESSM compte un millier de personnes en situation de handicap parmi ses licenciés. Chaque région dispose désormais d'un référent handisub le maillage territorial s'est achevé avec la mise en place d'un référent en Polynésie. Il existe un manuel spécifique téléchargeable, rédigé en collaboration entre les trois fédérations mentionnées ci-dessus avec le concours du ministère. Signe de l'intérêt pour l'accueil des plongeurs en situation de handicap, les stages nationaux 2018 ont fait le plein et le stage de formation MFEH2 2019 est déjà complet. Une question sur le faible niveau de

financement pour handisub, E. Hébert note que P. Chauvière est référent national handisub, et que le budget dévolu n'est pas compris dans le budget de la CTN mais est défini directement par le CDN, seule la formation de cadres spécifiques est du ressort de la CTN. P. Chauvière ajoute qu'Handisub est transversal à de multiples commissions, la technique qui en est à l'initiative mais aussi la nage avec palmes, l'apnée, la PSP, les situations sont diverses suivant les départements, les régions.

### **12 Recycleurs** (J.P. Montseny)

Le nombre de certifications monte lentement, quelques évolutions cette année, le niveau d'entrée est descendu du N3 au N2 confirmé, un nouveau brevet de trimix léger, limité à 40m, est en cour de développement. Coté cadre pour correspondre à ce nouveau diplôme les moniteurs E3 peuvent devenir formateurs trimix léger. Un brevet intermédiaire de moniteur a été ajouté avec un moniteur trimix élémentaire jusque 70m. Ceci devrait étoffer le réseau de formateurs. Les cursus concernent aujourd'hui les machines AP et submatix, un cursus est en train d'être développé avec la société qui fabrique les recycleurs Tritons. Des passerelles entre les différentes formations vont être mises en place. Un travail a été réalisé pour apporter des réponses aux directeurs de plongée qui doivent accueillir des plongeurs recycleurs, ce document sera disponible très rapidement.

### **13 TIV** (C. Gouin)

Le groupe de travail assure la formation et le recyclage des TIV et formateurs de TIV, il s'occupe également de diffuser l'information lors des évolutions du dispositif comme des évolutions législatives. Cette année a vu la publication d'un nouvel arrêté cela a nécessité la rédaction d'articles divers pour bien expliquer les évolutions légales.

Le site dédié a évolué au gré des demandes et remarques des référents TIV, ou des clubs, 89000 bouteilles et 11000 TIV sont référencés sur le site. Attention à planifier les sessions de recyclage avant 2021, si nous attendons le dernier moment le recyclage sera impossible.

L'AG se termine avec un rappel du calendrier 2019 des stages et examens, calendrier disponible sur le site internet de la FFESSM

Prochaine réunion le 11 mai à Marignane.

Secrétaire de séance  
Bertrand MARTIN



Président de la CTN  
Eric HEBERT

